

Conditions Générales de Vente (CGV)
SOCIÉTÉ MRHOLLY
Production audiovisuelle Graylois

Propriétaire : MrHolly70 - Entrepreneur individuel
Numéro SIRET : 92472802500017
Numéro TVA intracommunautaire : FR92924728025
Greffe : RCS le 01-01-2024 de Vesoul
Code NAF / APE : 5813Z (édition de journaux)

Nom du site web : mrholly70.fr
Adresse : www.mrholly70.fr
Contact : contact@mrholly70.fr

Préambule

Lorsqu'une prestation est définie par la réalisation d'un devis, l'ensemble des conditions détaillées dans ce document constitue un contrat complémentaire au devis, qui devra être signé entre la société MrHolly et la partie contractante, sous réserve de son acceptation.

En signant ce contrat, le client accepte expressément toutes les conditions énoncées ci-dessous.

Ce contrat régit donc l'intégralité des relations entre les deux parties et prévaut sur toute autre entente ou accord antérieur.

La confirmation de commande équivaut à une signature et à l'acceptation des opérations réalisées.

Présentation

Société spécialisée dans la production de contenu vidéo et photographique, avec une offre diversifiée répondant à une multitude de besoins surtout du territoire.

Prestation vidéo :

Nous sommes en mesure de créer des vidéos adaptées à votre projet, allant du mini-reportage de quelques minutes capturant les moments clés avec des plans de coupe et des interviews de type micro-trottoir, jusqu'à des productions plus élaborées telles que des films ou des documentaires. Ces derniers peuvent intégrer des plans d'incrustation, des séquences illustratives et bien plus encore.

Pour enrichir et personnaliser vos vidéos, nous proposons diverses options, notamment des interviews filmées avec microphone, des prises de vue dynamiques réalisées par drone, des enregistrements avec caméras stabilisées, et des séquences immersives capturées par GoPro.

Prestation photo :

Photographie pour particuliers : Que ce soit pour un anniversaire, un baptême, une soirée spéciale ou une séance photo personnalisée, nous sommes là pour capturer vos instants précieux. Nous réalisons également des prises de paysages pour des albums photo.

Photos pour entreprises et professionnels : Nous réalisons des séances photo dédiées aux entreprises, qu'il s'agisse de portraits professionnels, de photos de produits pour des catalogues, ou encore de reportages mettant en valeur vos locaux et vos équipes.

En option photographie aérienne : Complétez vos albums ou vos projets avec des prises de vues aériennes réalisées par drone.

Post-production incluant retouches, optimisation des couleurs et mise en valeur des détails.

Notre équipe prend en charge l'intégralité du processus de production. Cela inclut l'enregistrement d'images et de son de qualité, la gestion et la sécurisation des fichiers, le montage, l'étalonnage colorimétrique, ainsi que l'exportation et la livraison des vidéos finalisées.

Nous utilisons un équipement de niveau professionnel et des logiciels à jour sous licence, assurant des résultats optimaux pour chaque projet.

Listing de notre matériel

Nous disposons de matériel professionnel de haute qualité pour la réalisation de nos prestations. Nous avons soigneusement acquis et entretenu chaque élément de notre équipement, et pouvons fournir l'ensemble des factures d'achat correspondantes. En cas de dégradation de ce matériel par un client ou toute autre personne n'étant pas en lien direct avec notre société, nous serons en mesure de fournir les pièces justificatives des achats effectués.

Caméra	Sony ZV-10
Stabilisateur	DJI Ronin-SC
Micro	RØDE Microphones Vmmtg Videomic NTG
Micro	DJI Mic
Carte SD	SanDisk 256 Go Extreme PRO
Carte SD	SanDisk 256 Go Extreme PRO
Micro Carte SD	SanDisk 128 Go Extreme Carte Mémoire MicroSDXC
Micro Carte SD	SanDisk 128 Go Extreme Carte Mémoire MicroSDXC
Panneau à LED	Elgato Key Light Mini
Micro cravate	IK Multimedia iRigMicLav Microphone
Drone	DJI Mini 2 SE
Gopro	Gopro 11

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre la société MRHOLLY, société de production audiovisuelle, et ses clients dans le cadre de la fourniture de services de production audiovisuelle, y compris mais sans s'y limiter : la création, la réalisation, le montage, la diffusion, la captation et la post-production de vidéos et photos et contenus multimédia. Toute prestation fournie par la société MRHOLLY est soumise aux présentes CGV.

Article 2 : Définitions

- **Client** : Toute personne physique ou morale ayant contracté avec la société MRHOLLY pour la réalisation d'un projet audiovisuel.
- **Prestation** : Ensemble des services fournis par la société MRHOLLY dans le cadre du projet audiovisuel (tournage, montage, etc.).

Article 3 : Prix et Modalités de Paiement

Les prix des prestations sont mentionnés dans le devis et sont fixés en fonction des services convenus. Les prix sont exprimés en EUROS et sont susceptibles d'être révisés régulièrement.

Le paiement des prestations se fait selon les modalités suivantes :

- **(si demandé) Acompte** : Un acompte de 45% du montant total est exigé à la signature du devis.
- Les paiements doivent être effectués par virement bancaire, chèque ou espèces.

Virement bancaire :

Bénéficiaire : Théo Cafiot

IBAN : FR76 2823 3000 0138 3670 0817 217

BIC : REVOFRP2

Chèque :

À l'ordre de CAFIOT Théo

Grille Tarifaire des Prestations

Les tarifs indiqués ci-dessous constituent une base tarifaire indicative. Ils peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs tels que la durée de la prestation, le nombre de professionnels mobilisés et les options choisies. Pour un devis personnalisé, nous vous invitons à nous contacter. Nous nous réservons le droit de modifier ses prix à tout moment.

Article 4 : Frais kilométriques

Les frais de déplacement débiteront à partir de la ville de GRAY, qui est la plus grande ville proche du siège social de la société MRHOLLY (5 500 habitants).

Lieu	Limite km	Prix du km
Gray et ses alentours	5 - 10 km	0,30 €
Département Haute-Saône et Départements voisins		
Vosges (88)	10 - 50 km	0,70 €
Territoire de Belfort (90)	10 - 50 km	0,70 €
Doubs (25)	10 - 50 km	0,70 €
Jura (39)	10 - 50 km	0,70 €
Côte-d'Or (21)	10 - 50 km	0,70 €
Haute-Marne (52)	10 - 50 km	0,70 €
Régional		
Bourgogne-Franche-Comté	Au-delà de 50 km	1 €
Grand Est	Au-delà de 50 km	1 €
National (hors Franche-Comté, Bourgogne, Grand Est)		Sur devis

Les déplacements au niveau national, en dehors de ces régions, seront calculés sur devis, en fonction de la distance et des circonstances.

Les distances sont calculées à l'aide du site viamichelin.fr - Détail véhicule : Diesel, 5 cv fiscale, 1.6 HDi92

Article 5 : Délais de Livraison

Les délais de livraison sont indiqués dans le devis ou le contrat. La société MRHOLLY s'engage à respecter les délais convenus, sous réserve de modifications dues à des facteurs externes (retard des livrables par le client, problèmes techniques, intempéries, retard d'autres prestataires, etc.).

Toute demande urgente ou de dernière minute sera sujette à un supplément pour la gestion prioritaire du projet.

Article 6 : Droits d'Auteur et Propriété Intellectuelle

Lors de la réalisation d'une prestation, la société MRHOLLY se réserve le droit de filmer ou de photographier l'ensemble des personnes présentes sur le lieu du tournage. En l'absence d'une notification préalable, il est entendu que toutes les personnes présentes peuvent être filmées et/ou enregistrées sans restriction, conformément aux droits d'auteur et aux autorisations de diffusion des images réalisées pendant la prestation. Si une ou plusieurs personnes ne souhaitent pas être filmées ou photographiées, elles doivent en informer expressément la société MRHOLLY avant ou au début de la prestation. Des mesures seront prises pour s'assurer que ces personnes ne figurent pas dans les vidéos ou seront floutées, dans la limite des possibilités techniques et logistiques.

Après livraison, la société MRHOLLY conserve la propriété des droits d'auteur sur les créations réalisées. Toutefois, le client bénéficie d'un droit d'utilisation exclusif du contenu pour les besoins spécifiés dans le contrat.

L'ensemble des éléments présents sur le site mrholly70.fr constitue la propriété intellectuelle exclusive de l'entreprise MRHOLLY. Toute reproduction, exploitation, diffusion ou utilisation, même partielle, de ces éléments, qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores, est strictement interdite sans autorisation écrite de l'entreprise MRHOLLY. De même, la création de liens simples ou hypertextes vers le site est formellement interdite sans un accord préalable et écrit de l'entreprise.

Article 7 : Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentielles toutes les informations, documents et contenus échangés dans le cadre du projet, y compris les stratégies, concepts, scénarios et autres éléments protégés par la confidentialité.

Article 8 : Force Majeure

En cas de force majeure (catastrophes naturelles, guerre, grève, incendie, etc.), la société MRHOLLY pourra suspendre ou annuler l'exécution du contrat sans que sa responsabilité ne soit engagée. Les parties conviendront de nouvelles modalités d'exécution ou d'annulation de la commande.

Article 9 : Annulation et Résiliation

Le client peut annuler le projet avant le début de la production, sous réserve des conditions suivantes :

Annulation avant le début des prestations : si demandé l'acompte versé reste acquis.

Annulation après le début des prestations : Des frais supplémentaires correspondant à la partie du travail déjà effectué pourront être demandés.

L'entreprise se réserve le droit de refuser l'enregistrement d'un paiement et de ne pas valider une commande, notamment en cas de problème d'approvisionnement ou de difficulté liée à la commande reçue, et ce, pour toute autre raison jugée pertinente.

Article 10 : Remboursement

Perte des images : Lors des prestations sur devis, un défaut matériel peut affecter nos différentes cartes mémoires (marque SanDisk). En cas de non-retrouvabilité des fichiers via logiciel, notre société est dans l'obligation de procéder à un remboursement via virement, hors frais de déplacement et des charges indirectes.

Défaut matériel : En cas de problème technique causé par notre matériel, survenant sur le lieu de prestation et ne permettant pas l'enregistrement ou l'écriture sur mémoire, notre société est dans l'obligation de procéder à un remboursement via virement, hors frais de déplacement et des charges indirectes.

Défaut d'équipement :

Si un problème technique majeur empêche la bonne exécution de la prestation (par exemple, un appareil photo ou un micro défectueux empêchant l'enregistrement), un remboursement partiel peut être effectué pour compenser le préjudice subi par le client, hors frais de déplacement et des charges indirectes.

Erreur humaine dans le traitement des données :

Si des erreurs humaines dans le traitement des données ou des fichiers affectent le résultat de la prestation (par exemple, une mauvaise manipulation d'un logiciel de montage), un remboursement partiel peut être envisagé.

Non-conformité du service :

Si la prestation réalisée ne correspond pas à ce qui était convenu dans le devis ou le contrat (par exemple, erreur de contenu, mauvaise qualité des vidéos ou photos, etc.), le client peut demander un remboursement ou une réduction proportionnelle au service non conforme, hors frais de déplacement et des charges indirectes.

Frais de déplacement non réalisés :

Si des frais de déplacement ont été calculés mais que, pour une raison quelconque, ils ne sont pas nécessaires (par exemple, si un client annule la prestation à la dernière minute ou si la prestation est déplacée dans une zone plus proche), un remboursement des frais de déplacement peut être envisagé.

Toutes les réclamations, doivent s'effectuer par mail à contact@mrholly70.fr dans le délai de 30 jours de la livraison.

Article 11 : Commandes

Dans le cadre de l'élaboration d'un devis, la société MRHOLLY se réserve le droit de demander l'accès aux fichiers FICоба (Fichier des comptes bancaires ouverts) afin de vérifier l'existence de comptes bancaires du client, si nécessaire pour la bonne exécution de la prestation. Cette demande d'accès sera réalisée conformément à la législation en vigueur, et une requête sera adressée à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour obtenir l'autorisation appropriée.

Le client est informé que l'accès à ces informations ne sera effectué que dans les cas strictement nécessaires et en respectant toutes les conditions légales et réglementaires. La société s'engage à traiter toute donnée personnelle de manière confidentielle et à garantir la sécurité de celles-ci conformément à la loi sur la protection des données personnelles.

Article 12 : Accompagnement par un Collaborateur ou Assistant pour la Prestation

Dans le cadre de la réalisation de la prestation, la société MRHOLLY se réserve le droit de faire appel à une personne de confiance supplémentaire pour accompagner et assister dans la production de la prestation. Cette personne pourra être un collaborateur, un assistant, ou un autre professionnel dont les compétences sont jugées nécessaires pour garantir la qualité et la bonne exécution des services.

Notification préalable : La société MRHOLLY informera le client en amont de la prestation de l'éventuelle présence de cette personne accompagnante, précisant son rôle et ses responsabilités pendant le tournage ou la production.

Rôle et responsabilités de l'accompagnant : La personne désignée par MRHOLLY pourra assister dans diverses tâches liées à la production de la prestation, telles que la gestion du matériel, l'organisation logistique, la prise de vue, l'éclairage, ou d'autres aspects techniques en fonction des besoins du projet. Cette personne agit sous la direction de l'équipe MRHOLLY.

Respect des consignes : L'accompagnant devra respecter les consignes de sécurité et de travail définies par la société MRHOLLY.

Impact sur le planning et les coûts : L'intégration de cette personne à l'équipe ne modifiera en principe pas les délais ou le budget de la prestation, sauf si des besoins imprévus surviennent. Si l'accompagnement nécessite des ajustements supplémentaires, la société MRHOLLY en informera le client et des ajustements pourront être faits en conséquence, notamment en ce qui concerne les coûts de la prestation.

Confidentialité : La personne accompagnante devra respecter la confidentialité des informations, concepts, et contenus liés au projet dont ce contrat.

Responsabilité de la société : La société MRHOLLY demeure responsable de la prestation, y compris des actions et interventions de l'accompagnant, dans la mesure où cette personne agit dans le cadre des instructions données par MRHOLLY.

Dans le cadre de la prestation, si une personne vient accompagner l'équipe de la société MRHOLLY, les informations suivantes doivent être remplies :

Nom et prénom de la personne accompagnante :	Rôle de la personne accompagnante durant la prestation :
Coordonnées (téléphone, email) de la personne accompagnante :	Durée de la présence prévue :
Signature :	

Article 13 : Litiges et Poursuites Juridiques

En cas de litige entre la société MRHOLLY, et le client, cette dernière se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour résoudre le différend, y compris l'engagement de poursuites juridiques. Si un règlement amiable ne peut être trouvé, la société pourra initier une action en justice à l'encontre du client, dans le respect des lois en vigueur.

Les frais engagés pour ces poursuites seront à la charge du client, y compris les frais juridiques et autres frais administratifs, sauf décision contraire du tribunal compétent. Le client reconnaît qu'en cas de non-paiement, de manquement contractuel, ou de comportement frauduleux, la société est en droit d'exercer ses recours légaux pour faire valoir ses droits et récupérer les sommes dues.

La langue utilisée pour ce contrat est le français. Les présentes conditions de vente sont régies par la législation française. En cas de litige, seule la juridiction des tribunaux français sera compétente.

Article 14 : Garantie et Responsabilité

En cas de dégradation, de vol ou de tout dommage causé au matériel durant la prestation et imputable à une négligence ou une action volontaire de la part du client ou d'une tierce personne, la société MrHolly se réserve le droit de demander une compensation. De plus, comme précisé dans le préambule, nous conservons toutes les factures d'achat des équipements mentionnés et sommes en mesure de fournir des preuves d'achat pour toute réclamation ou besoin de remboursement lié à une dégradation.

Article 15 : Conservation des fichiers et conformité RGPD

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la société MRHOLLY s'engage à garantir la confidentialité et la sécurité des fichiers. Tous les fichiers (vidéos, images, sons, documents) générés et modifiés dans le cadre des prestations sont stockés sur des disques durs externes sécurisés. Ces fichiers peuvent être consultés ou supprimés sur demande du client, sous réserve de respecter les obligations légales.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition concernant vos données personnelles.

Droits d'accès aux fichiers

Le client dispose du droit d'accéder à l'ensemble des fichiers enregistrés, modifiés ou stockés par la société, et ce, à tout moment, en adressant une demande à la société MRHOLLY. La société s'engage à fournir un accès aux fichiers sous un délai raisonnable, dans les limites techniques et juridiques, et à fournir une copie de ceux-ci si nécessaire, en format compatible avec les systèmes du client.

Droit de suppression

Le client a également le droit de demander la suppression totale de ses fichiers enregistrés sur les supports de stockage de la société. La demande de suppression sera traitée dans un délai raisonnable, et les fichiers seront définitivement effacés des disques durs externes, dans la mesure du possible.

L'entreprise MRHOLLY se réserve le droit de collecter des informations nominatives et des données personnelles vous concernant.

Ces données sont indispensables pour la gestion de vos commandes et l'amélioration des services. Elles peuvent également être transmises à des partenaires de notre entreprise.

Ces données sont également conservées à des fins de sécurité, dans le respect des obligations légales et réglementaires.

Article 16 : Archivage et preuve

L'entreprise MRHOLLY assure l'archivage des bons de commande, devis et des factures sur un support fiable et durable, garantissant une copie fidèle, conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés de l'entreprise feront foi et seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions effectuées entre les parties.

Article 17 : Dispositions Finales

Les présentes Conditions Générales de Vente sont modifiables à tout moment. Les versions mises à jour seront envoyées aux clients en cas de modification via avenant au contrat.

Article 18 : Signature et Acceptation des Conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente (CGV) de la société MRHOLLY, ainsi que de l'ensemble des informations fournies. Les présentes CGV constituent également le contrat entre la société MRHOLLY et le client, et en signant ce document, le client les accepte sans réserve.

LE CLIENT	SOCIETE MRHOLLY
☐ Je reconnais avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales de Vente de la société MRHOLLY, qui font également office de contrat.	
NOM :	NOM :
PRÉNOM :	PRÉNOM :
<i>"Bon pour accord"</i>	<i>"Bon pour accord"</i>
Date : ____ / ____ / 20 ____	Date : ____ / ____ / 20 ____

Ce fichier est disponible en version numérique : www.mrholly70.fr/cgv.pdf



Modification : 10/12/2024